



Comment se passe une donation?

Par **mouchette**, le **26/10/2008** à **16:35**

Bonjour,

Voilà, mon père (62 ans) voudrait faire une donation de son vivant à moi (27 ans) et ma soeur (30 ans). (Mon père est divorcé de ma mère).

Il voudrait nous donner en indivision un bien immobilier (une maison de village évaluée à environ 100 000 euros). Je crois qu'il doit faire une donation-partage ? il ne sait pas exactement.

Combien plus ou moins seraient les frais pour ma soeur et moi (tout compris, notaire....+impots) ? Pouvez-vous nous aider?

La donation-partage est-elle la meilleure solution? Y a t'il des réductions d'impot dans ce cas?

Merci j'attends une réponse.

Mari